



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 1^{er} juillet 2013 à 14 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Annie Bel, Sylvie Lopez, Messieurs Jean-Claude Anglars, René Bru, Éric Cantournet, Michel Costes, Jean-Louis Denoit, Jean-Claude Fontanier, Fernand Nicolau suppléant de Monsieur Jean-Pierre Souques, Henri Malaval, Alain Pichon, Jean-Louis Roussel, Claude Salles suppléant de Monsieur Serge Roques.

Membres absents ou excusés : Mesdames Monique Aliès, Simone Anglade, Messieurs André At, Éric Bula, Bertrand Cavalerie, Alain Fauconnier, Jean-François Galliard, Jean-Louis Grimal, René Lavastrou, Serge Roques et Jean-Pierre Souques.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Marie-Pierre Arènes, payeur départemental, Natalie Alazard, médecin-chef, Messieurs Éric Flores, directeur départemental, Stéphane Alléguede, Michel Galtier, Alain Garibal, Benoît Tomczak et Patrice Jouet, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Membres absents ou excusés : /

Membre de droit : Madame le Préfet représentée par Monsieur Richard Mir.

Date de convocation : 31 mai 2013.

MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU SDIS

Vu le rapport n° 5.

Le conseil d'administration en date du 27 février 2007 a validé l'organigramme du S.D.I.S. de l'Aveyron qui est mis en application depuis le 1^{er} mars 2007.

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 27 février 2009 qui a validé l'organigramme fonctionnel du S.D.I.S. de l'Aveyron qui a pour objet de préciser les grades correspondant aux emplois occupés par les agents permanents et les emplois correspondant à des grades à fonction pour les Personnels Administratifs et Techniques (P.A.T.S.).

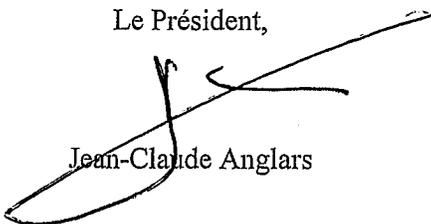
Considérant qu'aujourd'hui, comme suite à la dissociation des fonctions de chef de groupement centre et nord et de chef du centre d'incendie et de secours de Rodez au 15 juin 2013 afin de renforcer les missions d'accompagnement et d'appui auprès des centres de secours volontaires, il convient, après avis favorable du comité technique paritaire commun en date du 31 mai 2013 :

- de modifier l'organigramme fonctionnel en rajoutant que le poste de chef du centre d'incendie et de secours de Rodez correspond à un grade de commandant ou capitaine de Sapeurs-Pompiers Professionnels,
- de modifier l'organigramme du S.D.I.S. en rattachant le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail au directeur départemental.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil d'administration se prononce favorablement sur ces propositions.

Fait à Rodez, le 09 JUIL. 2013

Le Président,



Jean-Claude Anglars